

Madame, Monsieur, mes chers concitoyens,

Le 21 juin nous serons en été, nous souhaitons tous du beau temps, mais déjà nous connaissons des pics de température, aussi vous trouverez, dans les pages suivantes, les recommandations des organismes de santé pour éviter les effets négatifs des fortes chaleurs sur le corps humain.

Le mois de juillet approche donc à grand pas, des festivités sont prévues le 14 juillet, notamment le traditionnel concours de pétanque, grâce à la participation active de l'Amicale Sportive et de l'Association « Fêtez Silly ». La commune souhaite comme chaque année apporter un peu d'émerveillement en organisant un feu d'artifice, tiré depuis le stade de football. Il sera précédé d'un repas et suivi d'un bal populaire. Vous trouverez le programme détaillé de la journée à l'intérieur de ce bulletin.

J'en profite pour remercier sincèrement les membres bénévoles des associations (celles déjà citées, La Sauvegarde de l'Eglise, le Club de l'Amitié) qui se dévouent toute l'année pour faire vivre et animer notre commune ; il en est de même pour les personnes qui gèrent notre bibliothèque. Un grand merci à toutes et tous !!

Comme vous avez pu le constater de nombreuses rues et trottoirs et trois parkings ont fait l'objet de réfection ; des places de stationnement ont été repeintes ou créées. Ces travaux ont été réalisés afin de faciliter la circulation des véhicules, mais également faciliter le déplacement et assurer la sécurité des piétons sur les trottoirs.

Désormais comme le prévoit la législation, le stationnement des voitures ne sera plus toléré sur ces trottoirs, sur les bords de sorties de propriétés à l'approche des intersections (bandes jaunes), ni en dehors des emplacements marqués.

En cas d'infractions constatées, des avertissements seront donnés, puis après le 15 juillet, des PV seront systématiquement dressés par la gendarmerie.

Je remercie les nombreux propriétaires de véhicules qui dans cet esprit de civisme respectent les règles essentielles du code de la route.

Les travaux ont été réalisés sur la base de fonds propres de la commune et avec l'aide de subventions obtenues auprès du Département (sans recours aux emprunts). Ils étaient inscrits au budget 2022 et sont payés en 2023.

Le budget 2023 a été voté le 20 mars dernier et prévoit des dépenses d'investissement à hauteur de 1 350 000 euros, dont des aménagements de loisirs pour les adolescents, des aménagements dans les allées du cimetière, le remplacement du camion nécessaire pour les nombreux travaux effectués par le personnel de la mairie, l'entretien de la cantine et de l'école et bien d'autres dépenses que je ne peux détailler.



FÊTEZ SILLY PROPOSE

Du Samedi 23 au 24 septembre 2023

(Nombre de place : 49)

Une Week End au Zoo de Beauval



1er jour :

06h40 Départ de Silly Le Long

Petit déjeuner en cours de route (1 boisson chaude OU 1 jus de fruits / 1 croissant / 1 petit pain, beurre et confiture) OFFERT PAR FÊTEZ SILLY.

11h00 Arrivée au Zoo de Beauval, **déjeuner libre** (15 points de restauration de différents thèmes).

Découverte libre de l'un des plus beaux Zoos du Monde. Vous pourrez admirer la plus grande diversité animale de France : 10 000 animaux représentant 600 espèces sur près de 40 hectares parmi lesquels Guépards, Loups, Lions, Koalas, Okapis, Lamantins, Gorilles, Eléphants, Hippopotames... et bien sûr le célèbre couple de Pandas et leur bébé. Des animaux extraordinaires, bébés animaux, serres tropicales, installations époustouflantes, spectacles d'otaries et d'oiseaux et même un survol à bord du NUAGE DE BEAUVAL (télécabine) qui vous mènera de l'Afrique à l'Asie et vous offrira un point de vue inédit sur le Parc ! Vous vivrez 2 jours magiques !

19h00 Transfert du Parc vers votre hôtel****, à environ 45 minutes de route. Installation, dîner avec boissons au restaurant et nuitée.

2^{ème} jour :

Après le petit déjeuner pris à l'hôtel, retour sur le Zoo Parc pour 10h00, pour en terminer son exploration. Dans le Clan des loups ou sur la Terre des lions, le dépaysement continue... **Le midi, déjeuner libre.**

16h00 Départ du Parc. Pause détente en cours de route pour éventuellement vous restaurer (dîner non compris) et arrivée à Silly Le Long vers 21h30

Le prix comprend : votre transport en Car de Grand Tourisme, l'entrée 2 jours au Zoo Parc, le dîner du J1 avec kir, ¼ de vin et café et le petit-déjeuner du J2 à l'hôtel, logement en chambre double en hôtel****, l'assurance assistance rapatriement.

INSCRIPTION A LA MAIRIE

Prix par adulte : 210€ (Mai 70€, Juillet 70€, Août 70€)

Adulte extérieur : 235€ (Mai 79€, Juillet 78€, Août 78€)

MAIRIE 5 rue Marcel Trumel 60330SILLY LE LONG

Tél. : 03.44.88.31.21

INSCRIPTION AU WEEK END 2023 ZOO DE BEAUVAL

Les personnes suivantes s'inscrivent au week-end

Du 23/09 AU 24/09/2023

Organisé par Fêtez Silly :



NOM ET PRENOM	TEL FIXE	TEL PORTABLE

Un chèque de 70€ x =€

débité fin mai 2023

Un chèque de 70€ x =€

débité fin juillet 2023

Un chèque de 70€ x =€

débité fin août 2023

Pour les externes

Un chèque de 79€ x =€

débité fin mai 2023

Un chèque de 78€ x =€

débité fin juillet 2023

Un chèque de 78€ x =€

débité fin août 2023

Chambre individuelle 67€
Chèques à l'ordre de Fêtez Silly

La canicule, c'est quoi ?



Il fait très chaud.



La température ne descend pas la nuit, ou très peu.



Cela dure 3 jours ou plus.

En cas de malaise, **APPELEZ LE 15**



POUR EN SAVOIR PLUS: 0 800 06 66 66* (appel gratuit)
www.solidarites-sante.gouv.fr

www.meteo.fr pour consulter la météo
et la carte de vigilance

*Canicule info service au 0800 06 66 66, appel et service gratuits. Ouvert uniquement pendant les périodes de fortes chaleurs.



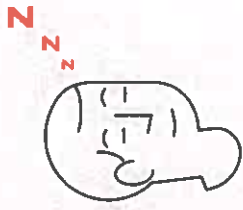
**Canicule,
fortes chaleurs**

**Protégez-vous avant
les premiers effets**

Quels sont les effets de la chaleur ?



Crampes



Fatigue inhabituelle



Maux de tête



Propos incohérents



Vertiges / Nausées



Fièvre > 38°C

Si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise, de propos incohérents et de fortes fièvres, **appelez le 15.**

BON À SAVOIR

À partir de 65 ans ou en situation de handicap, je peux bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Il me suffit de contacter ma mairie ou mon Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Comment me protéger ?



Je reste au frais



Je bois de l'eau



J'évite de boire de l'alcool



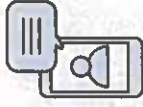
Je mange en quantité suffisante



Je ferme les volets et fenêtres le jour, j'aère la nuit



Je mouille mon corps



Je donne et je prends des nouvelles de mes proches



Je fais des activités sans effort

ATTENTION

Je suis particulièrement concerné si je suis enceinte, j'ai un bébé ou je suis une personne âgée. Si je prends des médicaments : je demande conseil à mon médecin ou à mon pharmacien.